

## Le Maire

Chevreuse, le 20 novembre 2020

Nos références :  
CAR/CER/MS-  
49723

### CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'attention :  
des membres du  
Conseil  
Municipal +  
communication  
+ Préfecture

**Le Conseil Municipal se réunira,  
le jeudi 26 novembre 2020 à 19 heures,  
dans la grande salle de la Maison des Associations**

Objet :  
Convocation de  
l'assemblée  
délibérante

Afin de pouvoir assurer la tenue de cette réunion dans le respect des règles sanitaires, l'accueil du public sera limité aux 10 premières personnes inscrites sur [mairie@chevreuse.fr](mailto:mairie@chevreuse.fr) (article 6-IV de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020).

Pièces Jointes :  
notes  
explicatives de  
synthèse  
prescrites par  
l'article L2121-12  
du Code  
Général des  
Collectivités  
Territoriales

Le Quorum est fixé à 10 élus présents et possibilité pour chacun d'entre eux d'être porteur de deux pouvoirs (article 6-IV de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020).

En application des recommandations du conseil scientifique, le respect de la distance de sécurité et le port du masque pour toutes les personnes présentes sont obligatoires.

Visa :  
Décret 2020-  
860

Ces derniers devront se laver les mains avec une solution hydroalcoolique et limiteront leurs déplacements au strict minimum.

### ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Compte-rendu des décisions n° 2020-08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### Finances

- 2020-53: Autorisation de dépenses en section d'investissement budget principal 2021 ;
- 2020-54: Autorisation de dépenses en section d'investissement budget annexe assainissement 2021 ;

#### Associations

- 2020-55: Subventions exceptionnelles aux associations locales dans le cadre du dispositif « covid » 2020 ;
- 2020-56: Subventions aux associations locales dans le cadre du dispositif « cartes jeunes » 2020.

Le Maire,

Anne HÉRY - LE PALLEC



Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire :  
Hôtel de Ville - 5 rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse  
Tél. : 01 30 52 15 30 - [www.chevreuse.fr](http://www.chevreuse.fr)

